

**PROGRAMME DE VEILLE 2019 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIETES DU SBF 120**

ALERTE N° 33 CONCERNANT IMERYS

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2019) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.

✂

IMERYS

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 10 MAI 2019

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG
--

- **RESOLUTION 6 : Politique de rémunération**

Analyse

La résolution intègre à la fois la politique de rémunération du Président et celle du Directeur général. Le document de référence mentionne la possibilité pour le conseil d'offrir un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de leurs fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 : Titre II-C 4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

- RESOLUTION 15 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :
Titre I-C 1-2 (b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitées à des obligations convertibles).

- RESOLUTION 16 : Option de sur allocation (green-shoe)

Analyse

La résolution 16 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolutions 15 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :
Titre I-C 1-2 (b)

L'AFG recommande que les autorisations d'augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité obligatoire, potentiellement cumulées, soient limitées à 10% du capital.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil d'IMERYS

Le conseil d'IMERYS comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 41,7% de membres libres d'intérêts, hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG s'agissant d'une société contrôlée (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées.).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Gilles Michel	Président - Ancien PDG	Non-libre d'intérêts	100%	M	63	FR	9	2021	0	4			
	Paul Desmarais III	Vice-Président Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	86%	M	36	CA	5	2020	0	6		P	P
	Conrad Keijzer	DG	Non-libre d'intérêts	100%	M	50	NL	1	2021	1	0			
	Eliane Augelet-Petit	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	F	61	FR	5	2020	0	1			M
	Aldo Cardoso	Durée du mandat	Non-libre d'intérêts	100%	M	63	FR	14	2020	0	4	P		
	Enrico d'Ortona	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	56	BE	5	2020	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ian Gallienne	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	48	FR	9	2022	1	4		M	M
	Colin Hall	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	48	US	4	2020	1	4	M		
	Ulysses Kiriacopoulos	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	66	GR	4	2021	0	3			
<input checked="" type="checkbox"/>	Odile Desforges		Libre d'intérêts	86%	F	69	FR	3	2022	0	5			
	Marion Guillou		Libre d'intérêts	71%	F	64	FR	7	2020	0	3		M	M
	Martina Merz		Libre d'intérêts	100%	F	56	DE	2	2020	0	5		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Lucile Ribot		Libre d'intérêts	100%	F	52	FR	1	2022	0	3	M		
	Marie-Françoise Walbaum		Libre d'intérêts	100%	F	69	FR	6	2021	0	4	M	M	M
	Laurent Raetz,	Censeur												

2. Spécificités

- Les statuts de la société IMERYS comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.

Un administrateur ayant siégé au conseil d'Imerys de 2015 à 2018 a pris la qualité de censeur sans justification particulière.

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET